

Le temps et le moment

Horaires hebdomadaires et formations suivies le jour ou en soirée

L'horaire suivi et le moment où se déroule la formation se situent à la croisée de l'offre et de la demande. Nos données ne permettent pas de déterminer si l'adéquation entre les deux est optimale à l'échelon local, mais elles montrent toutefois que le secteur de l'alpha offre un large éventail d'horaires, adaptés à différentes situations. Par ailleurs, les formations en soirée suivies par près de 10% des apprenants répondent, bien qu'encore trop partiellement, aux besoins du public non disponible en journée.

Au vu du titre, peut-être s'attendrait-on à ce que les chiffres examinés ici contribuent à éclairer une interrogation fréquente : combien de temps les apprenants restent-ils en alpha ? L'enquête de Lire et Ecrire a comporté à ses débuts une question de cet ordre, mais elle a été rapidement supprimée. Interpréter une telle donnée nécessite en effet de croiser la durée avec les objectifs des personnes, avec leur niveau initial et le niveau atteint après un certain laps de temps, avec l'horaire suivi, etc. Cela relève donc d'une analyse qualitative qui reste à faire, et qui est d'autant plus importante à réaliser que plusieurs dispositifs limitent la durée globale de la formation sans qu'il y ait vraiment d'indicateurs justifiant ces limites.

*par Catherine
BASTYNS*

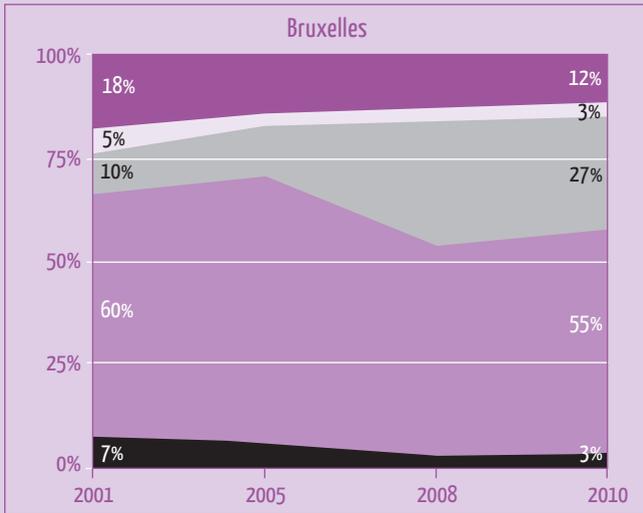
On s'en tiendra ici à l'examen des données relatives à l'horaire suivi et au moment où se déroule la formation.

Le nombre d'heures de formation suivies

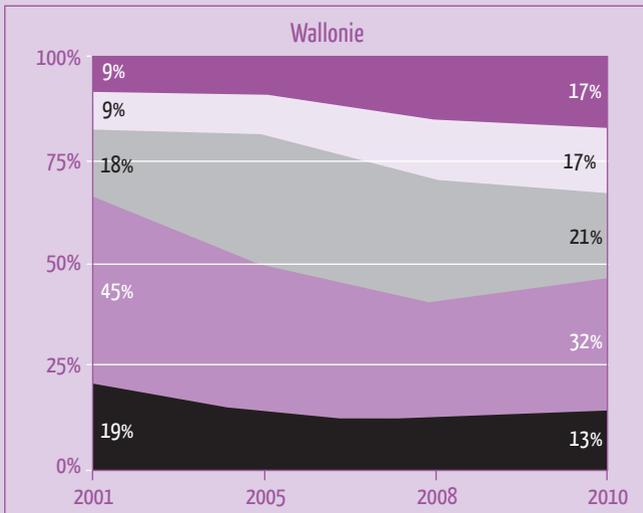
L'horaire le plus fréquemment suivi par les apprenants va de 4 à 8 heures par semaine, ceci sur la dizaine d'années envisagée (de 2001 à 2010) et dans les deux Régions. Les différences entre Régions quant aux différents types d'horaires suivis sont toutefois très marquées, même en ce qui concerne la fréquence de l'horaire 'majoritaire' de 4 à 8 heures : à Bruxelles, il était adopté par près de 60% du public tout au long de la période ; en Wallonie, ce type d'horaire était pratiqué par 45% des apprenants en 2001 mais plus que par un tiers d'entre eux en 2010.

La détermination d'un horaire de formation résulte d'une combinaison de facteurs où interviennent les options pédagogiques et les possibilités matérielles des organismes d'un côté ; de l'autre les choix des participants, en fonction de leur disponibilité, de leurs besoins et parfois de leurs obligations. Tant d'un côté que de l'autre, des éléments extérieurs à cette relation d'offre et demande entre organismes et apprenants viennent moduler les choix qu'ils auraient faits spontanément. C'est le cas pour les apprenants lorsqu'ils sont contraints de suivre un nombre minimum d'heures de formation du fait de l'activation des chômeurs par exemple, ou de l'activation des bénéficiaires du revenu d'intégration octroyé par les CPAS. C'est également le cas pour les organismes lorsque leur équilibre financier dépend en bonne partie de subventions ou de conventions impliquant des contraintes horaires et des volumes minimums d'heures/apprenants. Les politiques d'insertion socioprofessionnelle, les seules à comporter de tels critères parmi les politiques soutenant l'alpha, influent ainsi fortement sur les différents horaires proposés et choisis, surtout en Wallonie.

Nombre d'heures de formation par semaine – Évolution de 2001 à 2010
En % d'apprenants selon les différents horaires suivis



18 h et +
 13 à 17 h
 9 à 12 h
 4 à 8 h
 Moins de 4 h



La situation contrastée qu'on observe dans les graphiques ci-avant entre les deux Régions doit en effet beaucoup à la proportion très différente de stagiaires en contrat de formation (quasi la moitié des apprenants en Wallonie, seulement 10% à Bruxelles), lesquels suivent nécessairement un horaire conséquent. Le nombre minimum d'heures par semaine requis dans le cadre des formations d'ISP varie toutefois selon les Régions : plus élevé à Bruxelles (au cours de la période, il était d'abord de 18h/semaine, puis de 20h/semaine à partir de 2008), moindre en Wallonie (12h/semaine minimum), ce qui n'empêchait pas de nombreux opérateurs d'alpha conventionnés avec le Forem de proposer eux aussi des formations de 18h/semaine ou plus. Cette combinaison d'éléments fait que les apprenants en Wallonie suivent en moyenne un horaire plus important, puisqu'en additionnant les participants aux deux horaires les plus intensifs ('13 à 17h' et 'plus de 18h'), on compte 34% suivant plus de 12h de formation par semaine, alors qu'un tel horaire n'est pratiqué que par 15% des Bruxellois. La souplesse plus grande du dispositif d'ISP en Région wallonne a également permis que l'offre, et par conséquent aussi les apprenants, se répartissent de manière plus régulière dans les différents types d'horaires, notamment dans celui de 13 à 17h/semaine qui est quasi inexistant à Bruxelles. Cette répartition plus équilibrée est d'ailleurs la première chose qui saute aux yeux lorsqu'on compare les deux graphiques.

À l'autre bout de l'offre, les horaires très réduits, comportant moins de 4h de formation par semaine, ont progressivement été suivis par de moins en moins d'apprenants. À Bruxelles, où ils étaient déjà peu nombreux en 2001 à suivre un tel horaire (7%), ils ne sont plus que 3% en 2010. En Wallonie, où la pratique de cet horaire très léger est plus fréquente, elle concernait 19% des apprenants en 2001, mais cette proportion s'était restreinte à 13% en 2010.

Moins de 4 heures par semaine pour acquérir ou renforcer les compétences visées par l'alphabétisation – lire, écrire, calculer, parler, analyser,

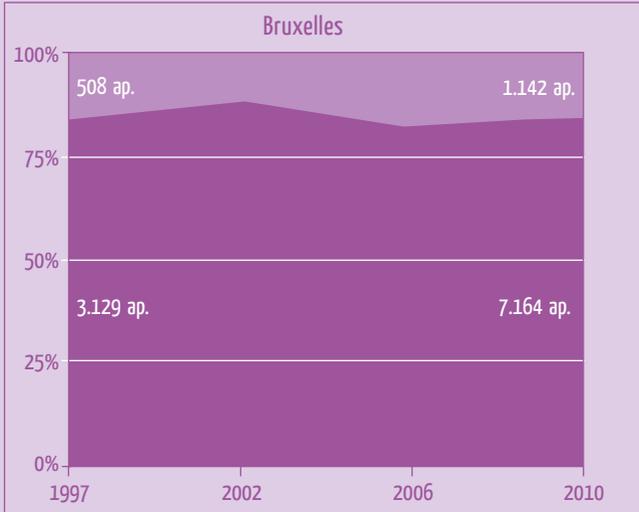
argumenter, créer... – c'est de toute évidence fort peu. Mais c'est peut-être assez pour renouer avec le goût d'apprendre, pour reprendre confiance, pour compenser certaines lacunes. Ou peut-être est-ce seulement de ce temps-là dont disposaient certains apprenants, quels que soient par ailleurs leurs besoins ou leurs désirs. Ou encore est-ce la seule offre qui leur était accessible, notamment en lien avec les possibilités de transports en commun et de garde d'enfants... De manière générale, Lire et Ecrire estime qu'un horaire si minime est insuffisant pour l'alphabétisation car le rythme d'apprentissage est alors tel qu'il ne permet pas de soutenir la motivation des apprenants. Mais Lire et Ecrire défend également le principe que chacun puisse trouver près de chez lui une formation correspondant à ses besoins et à ses aspirations. La question est dès lors de savoir si les participants adoptent un tel horaire à défaut d'une autre offre ou s'il correspond effectivement à leur choix. Les données de l'enquête sont rassurantes à cet égard : en 2010, sur les 40 opérateurs d'alpha comptant des apprenants qui suivaient moins de 4h/semaine, seuls une douzaine proposaient uniquement cet horaire (soit 7% de l'ensemble des organismes), encore s'agissait-il souvent de petites structures travaillant en formation individuelle (en tête-à-tête ou tout au plus avec 2-3 apprenants), ou d'organismes offrant ainsi une formation complémentaire à d'autres formations ou activités (centre de formation professionnelle, atelier protégé, etc.). Cet horaire très court apparaît donc essentiellement comme une offre de formation qui permet de répondre à des besoins particuliers, au sein d'un éventail plus large. On notera d'ailleurs une certaine coïncidence avec l'offre de cours du soir (dans 30% des cas), bien que ceux-ci impliquent généralement un horaire hebdomadaire plus important.

L'offre et la participation en soirée

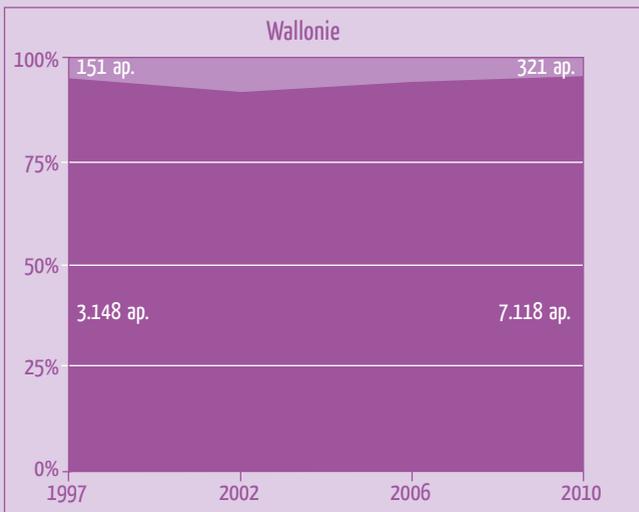
La grande majorité des apprenants suivent leur formation le jour (91%), mais l'offre et la participation aux cours du soir n'en sont pas moins une réalité bien présente dans le secteur de l'alpha. En 2004 (donnée non disponible auparavant), 39 opérateurs d'alpha organisaient des cours en soirée ; six ans plus tard, on en comptait 44, soit 23% de l'ensemble des opérateurs actifs en 2010. Il s'agit en majorité de 'gros' organismes, dont le nombre d'apprenants est largement supérieur à la taille moyenne des opérateurs d'alpha.

Si la proportion d'opérateurs offrant des cours du soir est à peu près équivalente dans les deux Régions, ce n'est pas le cas pour les apprenants suivant leur formation en soirée : en 2010, ils étaient 1.142 à Bruxelles, mais seulement 321 en Wallonie, soit respectivement 14% et 4% de l'ensemble des apprenants, et ces pourcentages sont quasi constants de 1997 à 2010. Plutôt qu'une différence régionale, on peut voir là une différence entre milieu rural et milieu urbain. Les cours du soir sont en effet mis en œuvre pour qu'un public non disponible en journée, à priori principalement des travailleurs, puissent accéder aux formations. Encore faut-il que les personnes intéressées aient la possibilité de rejoindre un lieu de formation à ce moment-là, ce que les transports publics ne permettent que difficilement en zone rurale, quand ils le permettent. L'offre de cours du soir en Wallonie est d'ailleurs presque toujours localisée dans les centres urbains relativement importants.

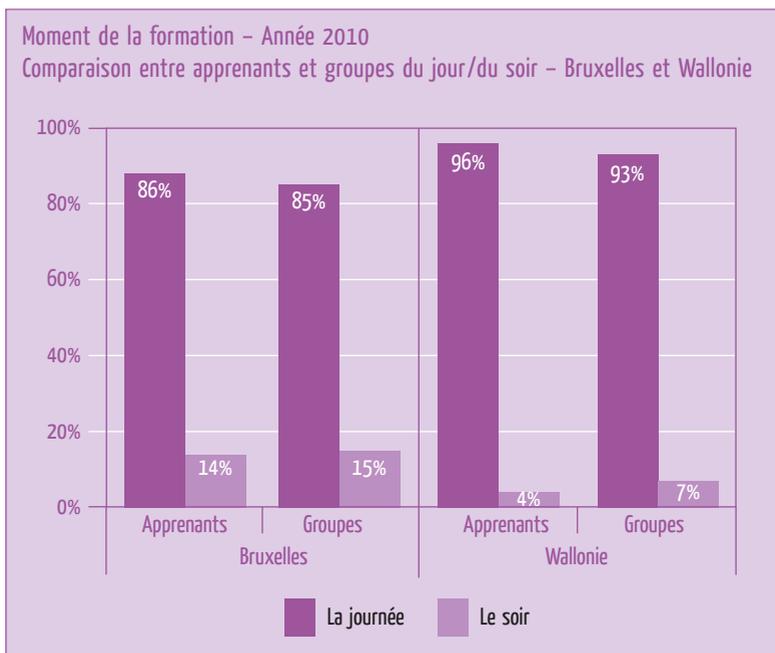
% d'apprenants suivant la formation le jour/le soir - Évolution de 1997 à 2010



■ La journée ■ Le soir



La comparaison entre la proportion d'apprenants suivant les cours en soirée et la proportion de groupes organisés en soirée (132 groupes du soir sur l'ensemble des 1.146 groupes organisés en 2010) offre une autre indication. À Bruxelles, ces proportions sont très similaires (15% des groupes en soirée pour 14% des apprenants suivant la formation le soir), tandis qu'en Wallonie, ces groupes comptent en moyenne nettement moins de participants que les groupes du jour (7% des groupes en soirée pour 4% d'apprenants le soir). Bien que d'autres facteurs puissent intervenir, il est probable que cette fréquentation plus faible reflète également les moindres possibilités de mobilité en soirée hors des centres urbains.



On rappellera encore ici que toutes les associations Lire et Ecrire (les six locales bruxelloises et/ou leurs partenaires, et les huit régionales wallonnes) organisent des cours en soirée parce que c'est une composante indispensable pour atteindre un des objectifs essentiels du mouvement : réaliser une offre accessible à tous.

Catherine BASTYNS

Lire et Ecrire Communauté française